

Paris, le 17 décembre 2021

Les membres soussignés du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, nous adressons à vous car la situation que vit le peuple palestinien à Gaza est gravissime. Les parlementaires, le gouvernement français ne peuvent rester sans réagir.

Depuis près de 14 ans, le gouvernement israélien punit la population de Gaza, en lui imposant un blocus inhumain et impitoyable qui a des conséquences désastreuses.

Dans cette étroite enclave palestinienne de 365 km2 vivent enfermés 2 millions d'habitants, dont une majorité de réfugiés Palestiniens expulsés de leurs foyers par des milices sionistes juives puis par l'armée de l'Etat d'Israël après sa création en 1948.

Ce blocus détruit la société palestinienne de Gaza, ruine son économie, rend tout avenir impossible, pousse sa population au désespoir, et conduit à une séparation inacceptable entre les territoires qui constituent la Palestine occupée, à une fragmentation de la population palestinienne. 54% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.52% de la population totale est au chômage, 67% chez les jeunes.

Israël contrôle tous les accès terrestres, maritimes et aériens. Les points de passage avec Israël et l'Egypte sont régulièrement fermés. Les entrées /sorties de personnes, de biens alimentaires, de matériaux sont limitées et soumises au bon vouloir de ces deux États

La restriction d'électricité disponible seulement quelques heures par jour contraint la vie de toutes et tous, de la maison à l'école, des hôpitaux aux entreprises, ...

La santé de la population est gravement en danger : système de soins dévasté, enfants et familles traumatisés. A tout cela s'ajoutent les difficultés d'accès à l'eau, en qualité et en quantité insuffisante.97% de l'eau est impropre à la consommation.

Les bombardements massifs, les attaques régulières d'Israël blessent, mutilent, tuent des civils, les privent de leurs maisons, de leur école, de leurs hôpitaux, des routes.

L'offensive de 11 jours en mai dernier a tué plus de 260 Palestiniens, dont 66 enfants. Environ 2 000 maisons ont été détruites, en plus de 22 000 autres unités partiellement endommagées, ce qui a entraîné le déplacement de dizaines de milliers de personnes. 74 structures publiques ont été visées.

Quelle vie ont ces hommes, ces femmes, ces enfants, quelles perspectives d'avenir ?

Depuis de nombreuses années, les experts de l'ONU alertent sur la situation inhumaine, sans avenir pour les habitantes et habitants de Gaza : « Gaza invivable à partir de 2020».

Ce blocus constitue une punition collective proscrite par la 4 convention de Genève, un crime de persécution et un crime contre l'humanité selon le droit international.

L'ONU, comme les ONG palestiniennes et internationales, appellent à mettre fin à ces mesures contraires au droit qu'aucun prétexte de "sécurité d'Israël" ne saurait justifier.

Nous rappelons que des ONG des droits humains telles Human Right Watch (organisation américaine) et B'tselem (organisation israélienne) ont qualifié le régime israélien de régime d'apartheid.

L'inaction de la France la rend complice de ce crime contre l'humanité.

Le blocus de Gaza exercé par Israël doit cesser immédiatement et sans condition.

Des mesures peuvent, doivent être mises en œuvre jusqu'à ce que l'État d'Israël respecte ses obligations au regard du droit international :

Imposer un embargo sur les armes, mettre fin à toute coopération militaire, mettre en place des sanctions prévues par les différents accords, notamment l'accord d'association avec l'UE.

Le gouvernement français doit prendre ses responsabilités, au niveau international et en France, Cette situation concerne la politique extérieure de la France et aura sa place dans les débats lors des prochaines campagnes présidentielle et législative.

C'est pourquoi nous vous demandons d'intervenir auprès du Ministre des Affaires étrangères par tout moyen que vous jugerez approprié (lettre, question écrite, question orale) pour que la France exige de l'État d'Israël la levée immédiate et sans condition du blocus de Gaza.

Nous vous remercions de nous tenir informés de vos éventuelles démarches et de leur résultat.

Si vous le souhaitez, nous sommes prêts à vous rencontrer pour plus de renseignements.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, l'expression de nos salutations distinguées

Associations et syndicats du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens signataires :

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA); AFD International; AILES Femmes du Maroc; Alternative Libertaire (AL); Américains contre la guerre (AAW); Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF); Association des Tunisiens en France (ATF); Association France Palestine Solidarité (AFPS); Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR); Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) ; Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) ;- Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC); Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP); Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP); Cedetim / IPAM; Collectif des Musulmans de France (CMF); Collectif Faty Koumba: Association des Libertés, Droits de l'Homme et nonviolence; Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP); Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) ; Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) ; Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO); Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5); Confédération Générale du Travail (CGT); Droit-Solidarité; Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) ; Forum Palestine Citoyenneté ; Génération Palestine ; La Courneuve-Palestine; le Mouvement de la Paix; les Femmes en noir (FEN); Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL); Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP); Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF); Organisation de Femmes Égalité; Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) ; Socialistes pour la Paix (SPP) ; Solidaires (Union Syndicale Solidaire) ; Sortir du colonialisme - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT); Union Nationale des Étudiants de France (UNEF)

Pour toute correspondance à propos de ce courrier : Association France Palestine Solidarité 21 ter rue Voltaire 75011 Paris